

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Xème ANNÉE

1er OCTOBRE

No. 10

1894



REVUE  
DU  
TIERS-ORDRE  
ET DE LA  
TERRE SAINTE

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LES

FRANCIŒAINS

DE

L'OBSERVANCE

DE

MONTREAL

AVEC L'APPROBATION DU

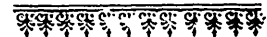
MINISTRE GENERAL

DE TOUT L'ORDRE DE

ST - FRANÇOIS

ET DE

L'AUTORITE PIOCESAINE



Envoyez \$1.00

Rue Saint Paul

PRIX DE

279

L'ABONNEMENT ANNUEL

M. C. M. GALARNEAU

AN Gérant

Montréal.




## SOMMAIRE.


Influence de St François, p. 354. — Petite Correspondance, p. 357. — Etude sur le Tiers-Ordre de St François, p. 358. — Stations du chemin de la Croix, p. 362. — Correspondance de Rome, p. 367. — Un Tertiaire du XIX<sup>me</sup> siècle, p. 372. — Question pratique, p. 378. — Chronique franciscaine, p. 382. — Remerciements adressés au bon Frère Didace, p. 387. — Nécrologie, p. 388. — Les indulgences, p. 389.



## AVIS.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LES POUVOIRS ET LES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE TIERS-ORDRE, — LE CHEMIN DE LA CROIX PERPÉTUEL, — LE CORDON SÉRAPHIQUE ; DE MÊME AUSSI POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DE LA *REVUE*, S'ADRESSER AUX PP. FRANCISCAINS, 1222, RUE DORCHESTER, MONTRÉAL.



 Nous prions nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer au plus tôt leur abonnement à M. C. M. GALARNEAU, 279, rue S. Paul, Montréal. Ils recevront aussitôt la *Vie de St François* donnée comme *Prime* aux abonnés de la *Revue*.

Les Zélateurs et Zélatrices de Montréal et d'ailleurs sont autorisés à percevoir les abonnements pour les verser ensuite entre les mains de M. le Gérant.

Toute personne qui procure 12 abonnements a droit à un numéro de surplus par douzaine.

Les Pères Franciscains de Montréal ne reçoivent pas d'honoraires de messe et *n'autorisent personne à en recevoir pour eux* ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Chaque *Mercredi*, une messe est dite tout spécialement pour les abonnés de la *Revue*.

Xme ANNEE

1894



1 OCTOBRE

No. 10



**Revue du Tiers-Ordre**  
ET DE LA  
**Terre - Sainte**

**INFLUENCE DE SAINT FRANÇOIS**

**L**t je vis un autre ange montant de l'Orient, portant le sceau du Dieu vivant et il cria d'une voix puissante aux quatre anges qui avaient pouvoir de nuire à la terre et à la mer : Ne faites aucun mal à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous marquions au front les serviteurs de notre Dieu.' (Apoc, VII, 23.)

Un jour, St Bonaventure priaît dans le sanctuaire de la Portioncule, il méditait sur ce passage de l'Apocalypse et il se demandait avec anxiété quel était cet ange si privilégié et si puissant qu'avait vu l'Apôtre-Prophète. Il lui fut répondu par révélation céleste que cet ange n'était autre que St François d'Assise.

Quel est ce signe du Dieu vivant que cet ange puissant a marqué sur le front des serviteurs de Dieu ? Ce ne peut être que le sceau qu'avait vu le prophète Ezéchiel. " Passe à travers la ville de Jérusalem, disait le Seigneur à son ministre, et marque le signe THAU sur le front de ceux qui gémissent et se désolent à la vue des abominations qui s'y rencontrent." (Ezech. IX, 4.) Ce THAU, c'est la croix, emblème de la charité infinie que Dieu a eue pour les hommes. C'est bien là le sceau de Dieu que nous rencontrons dans toutes ses œuvres et qui doit être la marque indispensable de tout ce qui lui appartient.

Il n'est pas nécessaire d'étudier bien longtemps la vie du Séraphique Père pour se convaincre qu'il a porté ce sceau du Dieu vivant et qu'il en a marqué le front des serviteurs de Dieu, soit par lui-même, soit par ses disciples. Ce sceau, c'était une immense charité pour Dieu et pour le prochain ; c'était l'amour de la croix qu'il porta dans son cœur d'abord et ensuite dans son corps. Cette charité et cet amour, il les communiqua au monde et arrêta ainsi le bras de la justice divine prête à frapper l'humanité coupable.

François ne pensait encore qu'à ses plaisirs et déjà il s'était engagé à ne jamais refuser, l'aumône à un pauvre qui le solliciterait pour l'amour de Dieu.

A peine a-t-il quitté sa vie de plaisirs, qu'il se sent attiré par la Passion du Sauveur. Il se retire dans la solitude pour pleurer sur les souffrances du Fils de Dieu et l'indifférence des pécheurs. Toute la campagne d'Assise retentit des échos de ses cris : " L'amour n'est pas aimé ! L'amour n'est pas aimé ! "

Ce sceau de la douleur se grave dans son âme pour ne s'effacer jamais. A mesure que sa charité s'anime pour son Dieu, elle participe de la nature de la charité divine. Il se sent porté à aimer les hommes et surtout les déshérités de ce monde. Lui, si délicat autrefois et si facile à rebuter par la vue de certaines infirmités, il ne connaît plus de répugnance et plus un malheureux inspirera de dégoût, plus François se sentira empressé de le secourir.

Toutes les misères physiques et morales excitent sa compassion et il ne reste indifférent à aucune. Il porte le sceau de la charité dans son cœur et il veut en marquer tous ceux qu'il approche.

Il réveille la charité dans toutes les âmes ; il suscite des légions de serviteurs de Dieu à qui il confiera ce sceau du Dieu vivant qu'il a reçu en dépôt.

C'est alors qu'il peut commander aux messagers des justices divines et à tourner du monde coupable les fléaux que lui ont mérités ses crimes. En ranimant le feu de la charité dans la société et en créant cette armée d'intercesseurs qui lèveront leurs mains suppliantes vers le ciel, il a forcé Dieu lui-même à surseoir à l'exécution de ses décrets.

Ce n'est pas seulement dans son âme et dans son cœur que St François a porté le sceau du Dieu vivant, il l'a porté aussi dans son corps. Il a été crucifié et sa chair a reçu les blessures de la Passion du Rédempteur. Point n'est besoin de rapporter les circonstances dans lesquelles le Séraphin d'Assise reçut les Stigmates. Tous les Tertiaires les connaissent. C'est alors que St François répondit dans toute la force du terme à l'annonce de l'apôtre St Jean. Aux yeux de tous, il portait le sceau du Dieu vivant, c'est-à-dire la Croix du Dieu auteur de notre vie.

Quelle ne devait pas être sa puissance ! Ce nouveau Crucifié s'interposait incessamment entre la justice divine et les hommes coupables. Et lorsque le bras de Dieu allait s'appesantir sur le monde il était arrêté par ces mains percées et sanglantes. Dieu se laissait aller à une sorte d'illusion qui lui faisait voir les mains de son Fils unique dans les mains stigmatisées du Crucifié de l'Alverne.

D'autre part, l'influence de la Croix se faisait sentir sur le monde. Malgré tout, les âmes sont attirées par la Croix. Le Sauveur lui-même l'avait déclaré : " Quand j'aurai été élevé de terre (par la Croix), j'attirerai tout à moi." Cette influence de la Croix a été frappante en Notre-Seigneur. Elle existe dans tous les Saints. Le monde croyait voir le Rédempteur revenu sur la terre, quand il voyait St François, et toute la société du Moyen-âge se lança à sa suite. Et non seulement le Moyen-âge, mais encore tous les siècles ont subi cette influence.

Comment se fait-il que les trois Ordres de St François soient encore les plus nombreux dans l'Eglise ? Comment expliquer cet attrait irrésistible de tant d'âmes vers ce Saint dont elles connaissent à peine le nom et ont vu à peine une représentation ? C'est la Croix, c'est le sceau du Dieu vivant.

Enfants de St François, nous avons de grandes leçons à tirer de la contemplation de cette prérogative de notre Père. Notre influence, cette influence que le Souverain Pontife attend de nous et que le monde réclame, ne s'exercera vraiment que si nous portons sans faiblesse le sceau de la charité et de la Croix. Notre titre d'enfants du Crucifié de l'Alverne réclame cela de nous. A quoi bon ce titre, si nous n'en acceptons pas les conséquences ?

Ayons la charité profondément enracinée dans le cœur ; portons la Croix dans tout notre être par la pénitence. Avec cela nous sauverons le monde et nous continuerons la mission du Fils de Dieu et de notre Père.



## Petite Correspondance

*D.* Peut-on recevoir à la profession dans le Tiers-Ordre une mère de famille dont la jeune fille part de la maison pour des jours et des semaines, sans qu'elle-même se mette en peine de savoir ce que son enfant est devenue ?

*R.* La première condition requise de toute personne qui veut s'enrôler dans le Tiers-Ordre, c'est la fidélité aux devoirs d'état. Or, la surveillance des enfants n'est-elle pas un devoir essentiel pour une mère de famille ? Recevoir une personne négligente à cet égard, c'est ouvrir la porte à tous les abus ; c'est un mauvais exemple qu'on ne saurait tolérer dans le Tiers-Ordre.

Dans plusieurs Fraternités, on exclut impitoyablement de la Congrégation, même après la profession, les parents qui négligent ainsi leurs enfants, du moment qu'il est prouvé qu'ils ne font pas ce qu'ils pourraient.





## Etude sur le Tiers-Ordre de S. François

*Le Tiers-Ordre de Saint François et la Franc-Macronnerie.*

LE TIERS-ORDRE ATTIRE LES HOMMES  
A L'AMOUR DE L'EGLISE-

**L**A cité du mal a toujours attaqué l'Eglise. La tyrannie de la puissance, les Musulmans, les Albigeois l'attaquèrent au moyen-âge avec une rage infernale. On sait ce que fit alors pour l'Eglise le Tiers-Ordre de St François. "A peine fondé, dit l'auteur de la Séraphique Règle, cet Ordre s'étendit merveilleusement et envahit tous les degrés de la hiérarchie sociale. Les Tertiaires se trouvaient partout : à la cour, à l'armée, dans les charges publiques, dans toutes les professions honnêtes, et ces chrétiens généreux et dévoués accomplissaient sans affectation comme sans respect humain les devoirs de leur Règle, donnant ainsi à tous l'exemple de la perfection propre à l'état séculier. En Italie, leur nombre toujours croissant déconcerta les projets de Frédéric II, empereur d'Allemagne, qui faisait au Saint-Siège une guerre acharnée ; c'est au point que le chancelier de ce prince, effrayé des progrès d'une institution qui éclaircissait de toutes parts les rangs des factions, se plaignait à son maître de ce que l'œuvre de François d'Assise avait plus fait pour ruiner son parti dans le Milanais que n'auraient pu faire de nombreuses armées."

Léon XIII dit à son tour : "Les membres du Tiers-Ordre montrèrent toujours autant de piété que de courage à défendre la religion catholique ; si ces vertus leur valurent la haine des méchants, elles leur méritèrent du moins l'estime des sages et des bons, qui est la chose la plus honorable et la seule à rechercher. Et même notre prédécesseur Grégoire IX, ayant loué publiquement leur foi et leur courage, n'hésita pas à les couvrir de son autorité et à leur décerner le titre si élogieux, de *soldats du Christ et de nouveaux Machabées* (1)."

(1) Encyclique *Auspicato*.



Tertiaires de St François, vous devez être, en plein dix-neuvième siècle, *des soldats* de Jésus-Christ et de nouveaux *Machabées*. Vous n'ignorez pas que vers la fin du judaïsme, la famille des Machabées se transmet le dévouement à la loi de Moïse, au culte de Dieu, et que chaque attaque contre le peuple d'Israël trouva parmi eux des héros à la hauteur de l'épreuve. Imités les Machabées, soyez les soldats de Jésus-Christ, défendez l'Eglise, son épouse, entourez-la d'un rempart inexpugnable de sacrifices, de prières, d'efforts et d'héroïsme.

Les francs-maçons s'évertuent à détruire l'Eglise.

*Séparation de l'Eglise et de l'Etat* : voilà leur cri de guerre ! Vous, retenez l'Eglise, en vous attachant plus fortement à elle que jamais. A Emmaüs, les disciples dirent à Jésus, qui leur apparaissait sous la figure d'un pèlerin : *“Demeurez avec nous car il se fait tard, la nuit approche.”* Contraignons l'Eglise à demeurer avec nous ; forçons-la par nos saintes importunités, à ne pas quitter notre sol pour en féconder d'autres à notre détriment, lui promettant de verser sur d'autres peuples, moins privilégiés que nous, la surabondance des grâces qu'elle aura répandues sur nos âmes. Il se fait tard et les ténèbres de la nuit s'étendent sur le monde . . . Soutenons l'Eglise de toutes façons. Vous avez des enfants, enseignez-leur le respect pour l'Eglise. Demandez à Dieu qu'il souffle à quelqu'un d'entre eux le dessein de se faire prêtre, missionnaire. Vous donnerez ainsi à l'Eglise un capitaine de plus, et ce capitaine recrutera de nouveaux soldats, et ces nouveaux soldats iront planter le drapeau de la patrie, l'étendard de l'Eglise sur de nouvelles terres. Priez pour l'Eglise, pour l'Eglise récitez votre office de Règle, bien convaincus que votre heure d'office est votre heure de garde, votre office de sentinelle sur les murs de la sainte cité. Isaïe (1) vous le dit en termes formels : *“ Sur tes murs, ô Jérusalem, j'ai établi des gardes ; ni le jour, ni la nuit, ni jamais ils ne se tairont. O vous, qui vous souvenez encore qu'il y a un DIEU au ciel, ne vous taisez pas, ne gardez pas le silence devant Lui jusqu'à ce qu'il ramène l'ordre et qu'il fasse de Jérusalem (figure de l'Eglise) l'objet de la louange universelle.”* J'aime à rapprocher de ces paroles prophétiques celles d'un philosophe chrétien, Donoso Cortès : *“ Je crois que ceux qui prient font pour le monde plus que ceux*

---

(1) Isaïe, LXII, 6.

qui combattent, et que, si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières ; je crois, tant ma conviction sur ce point est forte, que s'il y avait une seule heure d'un jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour et la dernière heure du monde."

Chers Tertiaires, priez pour l'Eglise votre Mère. Elle vous a enfantés à la vie de la grâce, elle veille sur vous par le ministère de ses prêtres, elle vous nourrit du lait de sa doctrine, elle vous sert le vin généreux de ses sacrements ; depuis le berceau jusqu'à la tombe, il n'est pas une étape dans votre vie qu'elle ne sanctifie et qu'elle ne dirige vers le but suprême de toute existence humaine : le ciel. Soutenez l'Eglise de toutes manières ; donnez-lui votre plume, votre parole, votre argent, votre influence, votre dévouement sous toutes ses formes, et, quelle que soit votre situation, l'édification de votre vie.

Plus que jamais l'Eglise se résume et se concrétise pour nous dans le Pape ; le Pape, bouche de l'Eglise, Vicaire de Jésus-Christ, lien de la hiérarchie sacrée en même temps qu'il en est la source. Je n'ai pas à vous dire les fondements de notre dévotion au Pape. Je me bornerai à vous citer l'exemple du Séraphique Père dont vous êtes les fils et dont vous voulez suivre les traditions. En toutes choses, dit en substance un docte et pieux écrivain, François d'Assise, qui savait aller droit au but, pratiqua la soumission et l'obéissance à l'Eglise Romaine, siège du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et il se fit gloire de les inculquer à ses enfants jusqu'à sa mort. Il débute ainsi, dans sa Règle aux Frères Mineurs : "Frère François promet obéissance et respect au Pape Honorius et à ses successeurs canoniquement élus et à l'Eglise Romaine." Il avait coutume de dire qu'on ne peut rien fonder de pur et de stable, en matière de foi et d'ordres religieux, sans le consentement et l'approbation du Souverain Pontife.

Nous savons tous comment ses actes répondirent à ses paroles. Plusieurs fois le Séraphique Père recourut au Pape pour obtenir la confirmation de sa Règle, bien qu'elle lui eût été dictée par Jésus-Christ en personne et qu'aucune loi expresse ne l'obligeât encore à cet acte. Il eut recours au Pape pour obtenir de lui d'aller avec ses frères propager la foi parmi les infidèles et la prêcher aux fidèles, bien qu'il eût appris par révélation divine qu'il était précisément destiné à ce ministère apostolique. Il eut

recours au Pape pour obtenir la célèbre indulgence de la Portioncule, qui lui avait été concédée de vive voix par Jésus-Christ et sa divine Mère ; et puis, une seconde fois, pour en déterminer le temps, après qu'il avait été indiqué par le Sauveur lui-même ; François eut recours au Pape pour obtenir la permission de représenter dans les églises la scène du mystère de la Crèche, bien qu'il ne fût question que d'une simple pratique de dévotion. L'inspiration divine le fit recourir au Pape pour obtenir pour son Ordre un Cardinal Protecteur contre les vexations et les calomnies qui s'apprétaient à fondre sur lui. La Règle qu'il composa pour son admirable imitatrice et fille, Claire d'Assise, comme aussi la Règle du Tiers-Ordre débutent par un acte de respect et de soumission profonde à l'Eglise Romaine, mère et maîtresse des autres Eglises. Bref, le Séraphique Père ne dit pas un mot, ne fait point un pas, ne prend aucune disposition qui ne soit marquée au coin de sa soumission et de sa dévotion au Pape. C'est à cette dévotion qu'il faut attribuer principalement le succès de ses grandes et vastes entreprises pour la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise, le salut du prochain, l'établissement rapide de son Ordre, sa propagation universelle, son maintien à travers les siècles et ses nombreuses réformes sous la main puissante de l'Eglise qui, dès son institution, l'a défendu et protégé avec tant de sollicitude.

L'esprit du Père s'est perpétué dans ses enfants. "C'est un fait digne d'attention, dit un historien protestant, que partout on voit les Franciscains faire partie de l'escorte du Pape." Pourquoi s'en étonner ? "Le Pape est la pierre angulaire de l'Eglise de Jésus-Christ. Se détacher du Pape, c'est se détacher de l'Eglise, et renoncer à l'Eglise, c'est renoncer à Jésus-Christ lui-même dont elle est l'organe." Telle fut, sous la main du bourreau, la profession de foi de St Nicolas Pick, l'illustre chef des martyrs de Gorcum, martyrs par excellence de la Papauté.

*Obéissons* au Pape ; il est le docteur infallible de la vérité, et, si j'ose le dire, le thermomètre toujours exact de la foi. *Respectons* le Pape. Le Pape c'est Jésus-Christ sur terre, c'est comme un sacrement vivant qui renferme la vérité pratique, la vérité appliquée aux difficultés qui surgissent, aux problèmes qui se posent. Le Pape, comme l'Eglise dont il est l'expression à sa plus haute puissance, est une extension mille fois bénie de l'Incarnation du Fils de Dieu, de ce Jésus que nous avons vu

*plein de grâce et de vérité* et qui, par l'Eglise, nous fait participer à sa plénitude. *Aimons* le Pape. S'il est notre chef, il est aussi notre Père, et avant de nous confier à lui, Jésus lui a demandé dans la personne de Pierre un triple amour, un amour au superlatif. C'est l'amour qui lui a ouvert les portes de cette bergerie, où pasteurs et agneaux se sont à jamais rangés sous sa houlette bénie. Aimons notre Père, donnons-lui l'or de notre bourse, donnons-lui surtout l'or de nos cœurs, et la soumission sincère de nos intelligences à son infallible enseignement.

FR. PIERRE-BAPTISTE,  
*Min. Provincial.*



## STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

Etude Historique, Topographique, Scripturale.  
Morale et Archéologique

### DEUXIÈME STATION

JÉSUS EST CHARGÉ DE SA CROIX

#### I

**U**NE fois que la sentence de mort était portée, l'usage voulait que le condamné fût chargé de la croix sur laquelle il devait mourir et qu'il la portât au moins jusqu'à la sortie de la ville. C'était une nouvelle marque d'ignominie que l'on voulait infliger à cette sorte de condamnés. Les anciens auteurs nous rapportent cet usage comme étant général et ayant en quelque sorte force de loi. Plutarque dit : "Chaque malfaiteur porte lui-même sa croix." (*De ser. Num. Ira*) et Artemidore : "Celui qui est condamné à être attaché à la croix, la porte d'abord." (*Ornit. l. II, ch. XLI.*)

D'un seul mot l'Evangile nous montre que ce surcroît d'ignominie fut infligé au Sauveur. St Jean nous dit simplement : "Et Jésus sortit (du prétoire) portant sa croix." (J. XIX, 17). Cette indication du texte évangélique a sa preuve dans la barbarie des bourreaux qui ne pouvaient manquer de profiter de cet usage

pour ajouter aux douleurs et aux humiliations de la divine Victime. De leur côté, les premiers chrétiens nous ont transmis le souvenir de leur compassion pour cette première étape dans la voie douloureuse. Les fidèles ont sanctionné pratiquement ce souvenir, en rappelant par une station spéciale la ratification en quelque sorte officielle que le Ciel faisait de la sentence de Pilate et l'acceptation absolue qu'en fit le Fils de Dieu.

## II

Où mettre l'emplacement précis de la deuxième station ? C'est un point impossible à éclaircir. Les uns la mettent au pied de la *Scala Santa* à 111 pieds du centre du prétoire ; d'autres à l'Arc de l'*Ecce Homo*. Les uns mettent 20 pas de distance entre la première et la deuxième station, les autres en mettent 60. Il semble plus naturel de le mettre au bas de la *Scala Santa*. C'est du reste la pratique généralement admise par les fidèles qui font le Chemin de la Croix à Jérusalem.

Du centre du prétoire à l'endroit indiqué, le terrain monte un peu.

## III

Jésus chargé de sa croix avait été préfiguré depuis deux mille ans par Isaac portant sur ses épaules le bois sur lequel son père Abraham devait l'offrir en sacrifice. La tradition veut même que les deux faits se soient produits au même lieu, c'est-à-dire sur le Mont Moria. Cette colline fut nivelée par Salomon pour la construction du temple et nous avons vu que la tour Antonia dans laquelle était le prétoire de Pilate s'élevait à proximité du temple. Le chemin que Jésus foulait en ce moment avait vu passer le fils bien-aimé d'Abraham. Mais comme la réalité devait l'emporter sur la figure et la faire oublier, Jésus ne devait pas s'arrêter sur le Mont Moria, il allait monter jusqu'au Mont du Calvaire qui dominait toute la ville et le Moria lui-même.

Nous trouvons une autre figure du chargement de la croix dans le bouc émissaire que l'on chassait dans le désert. Chaque année, à la grande fête de l'expiation, lorsque le grand-prêtre devait entrer dans le Saint des Saints — ce qu'il ne faisait qu'une fois l'an, avec les mains pleines du sang des victimes et avec la plus grande solennité — il imposait les mains sur la tête d'un bouc et confessait tous les péchés d'Israël. Cette victime était en quelque sorte rendue responsable de toutes les iniquités

du peuple et, sur l'ordre du Pontife, un homme la chassait dans le désert. La croix est l'image des iniquités du monde dont la divine Victime a été tenue responsable de par sa libre acceptation. Jésus en est chargé et il se dirige hors de la ville.

“ J'étais comme un doux agneau que l'on va immoler ; et je n'ai pas compris les complots qu'ils tramaient contre moi en disant : Mettons du bois sur son pain et exterminons-le de la terre des vivants.” (Jér. XI, 19.)

Ce doux agneau qui n'ouvre pas la bouche, pas même pour se plaindre, c'est le Fils de Dieu immolé par la haine des méchants. Quel est ce pain sur lequel ils veulent mettre du bois avant de l'exterminer ? C'est le corps de l'Homme-Dieu, ainsi qu'il l'a dit lui-même : “ Je suis le pain vivant descendu du ciel.” C'est ainsi que les Saints Pères, entre autres St Cyrille de Jérusalem, interprètent ce texte du prophète Jérémie.

Mais cette croix ne devait pas être uniquement un instrument de torture et d'ignominie ; elle devait être et elle était réellement le signe de l'autorité du Fils de l'homme. “ Lorsque les eaux submergeaient la terre, la Sagesse (le Verbe de Dieu) sauva l'humanité, en gouvernant le juste par un bois méprisable.” (Sap. X, 4.)

Le bois avait été l'occasion de la chute de nos premiers parents et de la perte du genre humain ; le Fils de Dieu veut nous racheter et il choisit le bois comme moyen de rédemption. Il reconquiert ainsi tous ses droits sur l'humanité et l'instrument de la rédemption devient un signe d'autorité. Il nous a sauvés et il est devenu notre Roi ; c'est la croix qui mérite d'être son étendard et c'est autour de sa croix que ses fidèles, les vrais justes, se rallieront.

“ Et je mettrai la clef de la maison de David sur son épaule ; et il ouvrira sans que personne puisse fermer ; et il fermera de sorte que personne ne puisse ouvrir.” (Is. XXII, 22.)

La clef est partout le signe de la puissance du maître sur sa maison ; celui-là seul peut ouvrir ou fermer qui a la clef. Cette maison de David est le royaume céleste que le Fils de Dieu ouvre et ferme à volonté.

Cette expression du prophète Isaïe : “ Je mettrai la clef sur son épaule ” peut paraître étrange. Mais il faut savoir que chez les Hébreux, du moins au temps du prophète, l'art de la serrurerie n'était pas arrivé à la perfection qu'il a atteint de nos jours,

Les clefs n'avaient rien de commun avec ces charmants bijoux que nous rencontrons parfois aujourd'hui. Ce n'étaient ni plus ni moins que de grossiers instruments affectant la forme d'une croix que l'on portait sur l'épaule.

Le même prophète avait prévu cette clef, quand, annonçant la naissance d'un petit Enfant, il indiquait qu'il avait sa puissance sur son épaule.

Ce ne sont pas les seuls textes de l'Ancien Testament où nous retrouvons la même pensée sous la même figure.

#### IV

Quels étaient les sentiments de Jésus en recevant l'instrument de son supplice? Bien des chrétiens se figurent volontiers que le divin Sauveur ne pouvait rien ressentir de ses douleurs et par suite n'éprouver aucune appréhension de ce qui devait lui arriver. De la sorte, ils ne se font pas scrupule d'arriver à conclure qu'ils n'ont pas besoin de souffrir ni de faire violence aux mauvaises passions.

Une semblable conclusion ne peut venir que d'un principe hérétique qui n'admettait pas la réalité du corps humain dans le Christ. Certains hérétiques prétendaient que Jésus n'avait eu qu'un corps aérien inaccessible à la souffrance.

Il faudrait conclure aussi que les paroles de Jésus indiquant la souffrance la plus violente n'étaient que des mensonges : chose qui ne saurait se dire sans proférer un horrible blasphème.

Jésus avait un corps aussi sensible que le nôtre et une nature aussi impressionnable et aussi ennemie de la souffrance que chacun d'entre nous. On entend dire : Oui, mais il était Dieu !

Assurément il était Dieu ; mais à quoi lui servait sa divinité en ce moment ? A le faire souffrir davantage en donnant à son humanité toute la délicatesse possible, en lui montrant dans toute leur réalité et en un instant tous les tourments que lui réservait cette croix et en soutenant cette nature humaine pour lui faire mieux goûter toute l'amertume de son sacrifice. Disons-le une fois pour toutes, la divinité, durant la Passion, sembla se voiler ; toute son action se réduisit à donner à l'humanité la sensibilité la plus exquise que ni l'ignorance, ni la continuité des douleurs, ni aucune cause de ce genre ne purent émousser ; en même temps elle la soutenait assez pour qu'elle ne succombât pas avant le temps prescrit.

Que se passa-t-il alors dans le cœur de la divine Victime quand la croix lui fut présentée ? D'une part, Jésus voyait en un instant tout ce que cette croix allait lui faire souffrir et il y avait de quoi lui faire repousser cet instrument de supplice. D'autre part, il voyait la justice de son Père réclamant de lui cette générosité ; il voyait aussi toutes ces pauvres âmes qu'il aimait tant et qui sans lui seraient perdues pour toujours. Quelle lutte entre la crainte et l'amour ! Si Jésus, conscient de son innocence et effrayé du sort qui l'attend, refuse cette croix, nous sommes à jamais perdus.

Si nous voulons être sincères, nous reconnaitrons que cette croix n'aurait pas dû être portée par Jésus, mais bien par nous. C'est nous qui étions coupables ; c'était donc à nous à subir le châtement. Mais notre doux Sauveur veut nous encourager en portant la croix devant nous. Aurons-nous le courage de nous prétendre disciples de ce divin Maître, lorsque nous n'avons même pas le courage d'expier nos nombreuses fautes ?

La croix, avons-nous dit, n'était pas simplement l'image de nos péchés, elle était aussi la marque de sa puissance. Sans la croix, il n'y avait pas de triomphe pour l'humanité sainte du Sauveur. C'est ce que lui-même déclara aux deux disciples d'Emmaüs : "Ne fallait-il pas que le Christ souffrit tout cela pour entrer ainsi dans la gloire ?" (L. XXIV, 26.)

Après cela, pourrions-nous prétendre aux joies du ciel, quand nous n'avons même pas le courage d'expier nos fautes ? Il ne s'agit pas seulement pour nous d'une pénitence négative consistant à éviter le péché et à l'expier plus ou moins bien ; il faut quelque chose de positif. Jésus n'attend pas qu'on lui impose sa croix ; il l'a souhaitée toute sa vie ; il la voit aujourd'hui ; il s'avance vers elle, la saisit, la presse sur son cœur et la charge vaillamment sur ses épaules. Ainsi devons-nous aller au-devant de la croix et la porter avec joie.

## V

L'antiquité ne nous semble pas avoir élevé de monument particulier pour perpétuer le souvenir de cette station ; du moins n'en trouve-t-on plus de traces.

Comme il a été dit plus haut, les fidèles ont coutume de faire cette station au pied de la *Scala Santa*. Cet escalier extérieur conduisait au tribunal de Pilate. On en voit encore les



traces dans le mur sur la rue. Vis-à-vis, de l'autre côté de la rue, on lit cette inscription sur le mur :

II St. *In loco obijacenti.*

c'est-à-dire : deuxième station, en face. Pour faire cette station, les fidèles se tiennent dans la rue.



## CORRESPONDANCE DE ROME

Le chant grégorien et la musique religieuse. — La Sacrée Congrégation des Rites vient de publier un décret et un règlement concernant le chant grégorien et la musique religieuse. Elle recommande surtout le chant grégorien qu'elle regarde comme le chant de l'Eglise qu'elle a seul adopté dans les livres liturgiques. Elle permet aussi l'usage du chant polyphone et du chant chromatique, à condition toutefois que la composition et l'exécution des morceaux de ce genre soient conformes au caractère religieux qui convient aux cérémonies sacrées. La musique figurée pour orgue doit avoir une marche liée et grave ; l'accompagnement doit soutenir le chant, mais non pas le couvrir. Dans les fonctions strictement liturgiques, on doit se servir de la langue propre du rite, et les morceaux *ad libitum* doivent être tirés des Saintes Ecritures, du Bréviaire et des hymnes et prières adoptées par l'Eglise. Dans toute autre cérémonie, on peut se servir de la langue vulgaire, en choisissant des morceaux déjà approuvés. La musique profane est absolument défendue dans l'église, surtout si elle s'inspire de motifs et de réminiscences de théâtre.

Dans la seconde partie de ce règlement, la Sacrée Congrégation recommande aux Evêques de faire étudier à leurs clercs le plain-chant, tel qu'il se trouve dans les livres approuvés par le Saint Siège. Quant aux autres genres de musique et à l'étude de l'orgue, ils ne leur en feront pas une obligation ; mais ils pourront permettre de s'y appliquer et de s'y perfectionner à ceux qui manifesteraient des dispositions particulières.

\* \* \*  
Le scapulaire du Mont Carmel. — A la suite des derniers décrets relatifs à l'imposition du scapulaire de N.-D. du

Mont Carmel, il a été constaté qu'un certain nombre de personnes avaient reçu invalidement ce saint habit et se trouvaient par conséquent privées des indulgences et privilèges qui y sont attachés. Pour ne pas les frustrer plus longtemps de si grandes faveurs spirituelles, le Vicaire Général des Carmes déchaussés a demandé et obtenu du Saint Siège la revalidation de tout ce qui aurait été vicié lors de l'admission des fidèles dans cette sainte Confrérie, soit par l'omission du nom sur les registres de la Confrérie, soit pour tout autre motif.

\* \* \*

La médaille de l'Immaculée Conception. — Dans une séance tenue au Vatican en présence du Saint Père, le 10 juillet, la Sacrée Congrégation des Rites a pris en considération la supplique de M. Fiat, Supérieur Général des Lazaristes et des Filles de la Charité, et a approuvé qu'une fête, avec messe et office propres, soit désormais célébrée, le 27 septembre, sous le titre de "*Fête de la manifestation de l'Immaculée Vierge Marie, par la sacrée médaille dite miraculeuse.*" Cette fête consacre l'authenticité des faveurs insignes de la Très Sainte Vierge à l'humble fille de St Vincent, Sœur Catherine Labouré, comme la fête de N.-D. de Lourdes a consacré, il y a deux ans, l'authenticité de l'apparition de l'Immaculée Conception à la pieuse Bernadette, sur les roches de Massabielle.

\* \* \*

La fête de St Dominique. — La fête de N. P. S. Dominique a été célébrée avec une grande solennité dans l'église des Dominicains à Sainte-Marie de la Minerve. Selon l'antique usage, c'est notre Rme Père Général qui a officié à la messe solennelle, entouré des religieux du Collège St Antoine. En se rendant à l'autel et en retournant à la sacristie, les fils de saint François étaient accompagnés par les fils de saint Dominique et le Successeur du Patriarche d'Assise avait à ses côtés le Successeur du Patriarche des Frères-Prêcheurs, montrant aux fidèles témoins de cette scène, l'union fraternelle qui existe entre les deux Ordres.

\* \* \*

Monument en l'honneur de St Bonaventure. — Ces jours derniers, Son Emin. le Cardinal Parocchi est allé visiter, au-delà de la porte *Flaminia*, l'atelier du sculpteur Auréli. Il a admiré la statue de St Bonaventure et les sujets des bas-reliefs

qui doivent couvrir le piédestal du monument du Docteur Séraphique, à Bagnorea. Son Eminence, qui est président d'honneur du comité promoteur de ce monument, s'est entretenu longuement avec l'artiste et lui a exprimé toute sa satisfaction. De son côté, le Souverain Pontife, voulant donner un témoignage de l'intérêt qu'il prend à cette œuvre, a daigné composer lui-même, le 13 juillet, l'épithaphe qui sera gravée sur la base du monument :

*Bonaventuræ*  
*Episcopo. Cardinali Albanensi*  
*Doctori Seraphico*  
*Cives*  
*Tanto viro gloriantes*  
*Externique*  
*Unanimes in admiratione*  
*Sapientie et Sanctimonie ejus*  
*Ære collato dedicaverunt*  
*Anno MDCCCLXXXIV (1)*

\* \* \*

Service funèbre à St Jean de Latran. — Le trentième jour anniversaire de l'assassinat de M. Carnot, un service solennel a été célébré, pour le repos de son âme, à St Jean de Latran, qui est la basilique papale à Rome, et que Léon XIII a voulu faire sienne encore davantage en la restaurant et en la choisissant pour le lieu de sa sépulture. Un imposant catafalque avait été dressé au milieu du chœur et un trône de velours noir préparé pour le Représentant de la France, M. le Comte Lefebvre de Behaine, ambassadeur près du Saint Siège ; toute la colonie française de Rome assistait à la cérémonie funèbre. Notre Rme Père Général, qui avait été un des premiers à envoyer à l'ambassade, lors de la mort de M. Carnot, ses condoléances et celles de l'Ordre tout entier, avait voulu donner un nouveau témoignage de sympathie à la Protectrice des Lieux Saints, et il était venu accompagné du T. R. P. Raphaël d'Aurillac, prier pour l'âme du Président Carnot. Vu l'indisposition de son

---

(1) A St Bonaventure, Cardinal Evêque d'Albano, Docteur Séraphique ; les habitants de la ville, fiers de leur illustre concitoyen, et ceux du dehors, remplis d'admiration pour sa sagesse et sa sainteté, ont élevé ce monument par souscription, l'an 1894.

Emin. le Cardinal Monacò La Valetta, archiprêtre de la Basilique, c'est Mgr l'Archevêque d'Amida, chanoine de St Jean de Latran, qui a chanté la Messe de *Requiem* et donné l'absoute. A l'issue de la cérémonie, tout le clergé s'est rendu à la sacristie, pour saluer l'Ambassadeur de France, et celui-ci, au nom du gouvernement français, s'est empressé de remercier le Chapitre de St-Jean de Latran.

\* \* \*

L'exequatur refusé aux Evêques italiens. — Le gouvernement italien continue à faire une guerre sourde au Souverain Pontife et aux catholiques. A la fin du mois de juillet, 32 évêques, nommés par le Pape à divers sièges épiscopaux d'Italie, n'avaient pas encore été reconnus par le Roi et attendaient l'*exequatur*. Parmi ceux-ci deux ont été préconisés le 11 décembre 1891 et attendent depuis 2 ans et 7 mois ; quatre, depuis 1 an et 6 mois, dix-sept depuis 1 an et 1 mois ; et neuf depuis le mois de mai de cette année. Il est vrai que c'est un moyen comme un autre de se faire un peu d'argent. Le gouvernement, qui s'est emparé des biens de l'Eglise et qui devrait au moins en servir la rente à ceux qu'il a dépouillés, fait de ce chef quelques petites économies, mais celles-ci seront impuissantes à combler le gouffre qu'a creusé la politique ruineuse des conquérants de Rome.

\* \* \*

Le Souverain Pontife et la Portioncule. — Les ennemis du Pape ont recommencé, il y a quelques semaines, à répandre des nouvelles inquiétantes sur la santé de Léon XIII. Il n'en est rien heureusement et ils sont quittes pour leurs mensonges. Jamais le Souverain Pontife ne s'est mieux porté. Chaque jour il donne audience comme à l'ordinaire aux Cardinaux, ainsi qu'aux Evêques qui viennent à tour de rôle, de tous les points du monde, faire leur visite *ad limina Apostolorum*. Tous ceux qui ont pu l'approcher en ces derniers temps, ont constaté la fausseté des racontars alarmistes de certains journaux. Le jour de la Portioncule, Sa Sainteté est descendue deux fois à la chapelle Pauline, pour y gagner la célèbre Indulgence franciscaine du Pardon d'Assise. Le matin, il a célébré le Saint Sacrifice de la Messe, et le soir, il a assisté à la bénédiction du Très Saint Sacrement, donnée par son Sacriste et confesseur, Mgr Pifferi. Plusieurs personnes de distinction, des prêtres, des

religieux et des religieuses avaient été admis le matin et le soir à assister à ces pieuses cérémonies. Tous ont admiré l'état excellent de la santé du Souverain Pontife.

\* \* \*

**Notre-Dame aux Neiges.** — Le 5 août, par une chaleur de 37 degrés à l'ombre, il a neigé à Rome, dans la Basilique Sainte-Marie Majeure, où l'on célébrait solennellement la fête de Notre-Dame aux Neiges. Il n'est personne parmi nos lecteurs qui ignore l'origine de cette fête. Au temps du Pape Libère, vivaient à Rome deux nobles époux qui n'ayant pas d'enfants, résolurent de consacrer tous leurs biens à la Sainte Vierge. Restait à savoir quel usage ils en feraient pour plaire à la divine Mère. Ils s'adressèrent au Ciel et leur prière fut exaucée. Dans la nuit du 4 au 5 août, alors que la chaleur se fait le plus sentir à Rome, une neige épaisse couvrit une partie de la colline de l'Esquilin. En même temps, la Sainte Vierge apparut au Pape Libère et lui enjoignit de faire construire une église sur la partie de l'Esquilin qu'il trouverait couverte de neige. Les nobles époux eurent la même vision. Le matin, le Souverain Pontife se rendit avec tout le peuple au lieu indiqué et il traça lui-même, dans la neige, le plan de la nouvelle église. Grâce aux largesses de Patritius et de son épouse, on éleva là un temple magnifique en l'honneur de la Sainte Vierge. C'est l'illustre Basilique de Sainte-Marie Majeure. Le souvenir de ce miracle y est célébré chaque année avec une grande solennité. Pendant tout le temps des offices, on fait tomber, du haut de la coupole, une pluie de petites fleurs blanches qui imitent, à s'y méprendre, les flocons de neige que nous voyons pendant l'hiver. C'est ainsi que le 5 août, pendant plus de quatre heures, il n'a cessé de neiger à Sainte-Marie Majeure.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX  
*O. F. M.*

---



## UN TERTIAIRE DU XIX<sup>ME</sup> SIÈCLE

JEAN-BAPTISTE LAROUDIE.

—>>><<<—

### MALADIE ET MORT DE LAROUDIE

L'année 1888 avait été bien dure pour Laroudie ; n'ayant pas de travail, miné par son affection catarrhale, ne mangeant presque rien, ne buvant plus de vin, le pauvre ouvrier était devenu l'ombre de lui-même. Il n'avait cependant abandonné aucune de ses œuvres.

L'année 1889, qui devait être la dernière de sa vie, lui apporta quelques soulagements. Sa situation de santé s'était cependant bien aggravée. Il s'en rendait compte et demandait à Dieu de le reprendre. Je ne puis plus travailler, disait-il, je ne suis plus bon à rien ; que le bon Dieu me fasse donc la grâce de m'appeler à lui. J'attends la mort avec impatience.

On le grondait d'avoir de pareilles idées, on lui reprochait de manquer de soumission à la volonté divine. Il répondait alors : Que voulez-vous ! Je ne demande pas mieux que de faire mon purgatoire sur la terre, mais ce n'est pas offenser Dieu que de reconnaître qu'on ne peut plus être utile à quoi que ce soit. Ne pouvant plus gagner ma vie, je sais bien que le bon Dieu ne me laissera pas longtemps ici.

Il ne se trompait pas. Vers la fin du mois de septembre 1889, il se mit un jour en route pour Solignac où il avait des parents qu'il voulait voir. Il faisait un temps exceptionnellement chaud ; parti à pied le matin, il revint de même le soir et en fut très fatigué. Le lendemain, il essaya d'aller travailler, mais il se sentait si mal à l'aise, qu'il dut rentrer chez lui.

A partir de ce moment, il fut pris d'une petite fièvre lente qui ne le quitta qu'à son dernier soupir. Après deux ou trois jours, ne se trouvant pas mieux, il s'écria : Cette fois, je crois que c'est pour tout de bon, et que je vais aller faire le grand pèlerinage ; il s'agit de s'y préparer convenablement : "*Qu'on m'apporte mes sacrements !*"

Son excellente sœur, une chrétienne robuste elle aussi, se rendit immédiatement à son désir et alla prévenir, à St-Pierre, M. l'abbé Bouillaud. Le digne ecclésiastique, qui savait son Laroudie sur le bout du doigt, s'empressa d'aller le voir. Il lui fit comprendre qu'il n'était pas aussi bas qu'il paraissait le croire, lui prêcha la patience et lui promit que le lendemain il lui donnerait satisfaction, en lui apportant d'abord la sainte communion, puis l'extrême-onction.

Ceci se passait environ deux mois avant le dénouement fatal. A sept heures du matin, M. l'abbé Bouillaud déposait le Saint-Sacrement dans cette modeste chambre d'ouvrier, de laquelle tant d'ardentes prières étaient déjà si souvent montées au ciel. Mademoiselle Laroudie avait préparé une petite table couverte d'une serviette, ornée de bougies et d'un grand Christ. Lorsque la sainte hostie arriva, le malade se redressa sur son lit et reçut son Dieu dans de grands sentiments de piété. L'extrême onction lui fut alors administrée. Pendant la cérémonie il répondait *amen* aux prières du prêtre et lui présentait lui-même les mains et les pieds pour les onctions. Cette cérémonie terminée, il se déclara fort heureux et dit qu'il attendait la mort avec patience et résignation.

Elle se fit désirer ; surprise qu'elle était peut-être par le courage de sa future victime, elle tarda à venir pendant de longues semaines, au cours desquelles Laroudie fut pour tous ceux qui le visitèrent un grand sujet d'édification. Au début on avait ignoré sa maladie ; ses amis avaient bien remarqué son absence à l'église, mais n'y avaient pas pris autrement garde. Ce fut par un des membres de la fraternité du Tiers-Ordre qu'on apprit qu'il était gravement atteint. A dater de ce jour, les visiteurs affluèrent autour de lui.

Laroudie recevait tout le monde avec affabilité. Un de ses frères du Tiers-Ordre alla le voir un certain jour et en l'embrasant lui dit : Vous êtes donc malade, mon pauvre Laroudie. J'ai tenu à venir vous voir, je l'ai appris hier ! — Bonjour, mon cher frère, je vous remercie, c'est la fin, et heureusement ! — Oh ! que non ! — Eh ! ne dites pas cela ! je suis un corps usé, c'est bien la fin ; que voudriez-vous que je reste faire sur terre ? — Le bon Dieu vous conservera encore à votre sœur. — Je ne le crois pas, répond Mademoiselle Laroudie, il est si fatigué ! — Il ne faut pas désespérer ainsi ! — Elle a bien raison, reprend Laroudie, loin de

désespérer, j'espère ; et le plus tôt sera le mieux, maintenant que je suis en règle et que j'ai reçu mes sacrements. — Il faut cependant vous conformer à la volonté de Dieu. — N'ayez pas peur, je n'y manque pas. — Avez-vous besoin de quelque chose ? — De rien absolument, je vous remercie, on a voulu m'envoyer du vin fin, je n'en veux pas ; que voulez-vous que j'en fasse, je prends un peu d'eau-de-vie et de sucre et, si j'ai soif, j'ai de mon vin ordinaire. — Il est bien piqué, hasarde Mademoiselle Laroudie. — Ecoutez celle-ci, riposte le malade, piqué, piqué, et après ? je le trouve très bon comme cela, je ne veux que du vin ordinaire. — Eh bien, je vous en enverrai un litre. — Envoyez si vous le voulez, mais ce n'est pas la peine.

Quelques jours après on sut que Laroudie avait fait porter chez un de ses pauvres, tombé malade, les bouteilles de Bordeaux qui lui avaient été adressées.

Il existe dans les départements du Centre de la France un Ordre de religieuses véritablement admirable, dont la maison-mère est dans la Corrèze. Ces saintes filles, qui portent le nom de *Petites sœurs gardes-malades*, vêtues de la bure et de la corde de St François, coiffées de la blanche cornette des filles de saint Vincent de Paul, vont passer les nuits près des mourants et n'ont le droit d'accepter aucune rétribution, aucune douceur. Dès qu'un ouvrier est malade, on court les chercher ; elles s'installent à son chevet et le soignent gratuitement jusqu'à son rétablissement ou à sa mort. Est-ce une femme qui a dû se mettre au lit ? Aux soins qu'elles lui prodiguent, elles ajoutent ceux du ménage, débarbouillent les enfants, font la chambre, le repas, lavent le linge, et ne demandent pas même un remerciement. Ces anges de charité, auxquels le bon Dieu donne des grâces d'état qui leur permettent de supporter toutes leurs fatigues, furent appelées près de Laroudie.

D'ordinaire, leur angélique dévouement touche les cœurs les plus durs, et la plupart des gens qu'elles ont soignés font appeler le prêtre avant de mourir. Chez le saint ouvrier de Limoges, elles furent édifiées et consolées ; les habitudes différaient tellement de ce qu'elles voyaient si souvent ailleurs ! Laroudie ne les réclamait pas dans la journée, mais il les voulait pour la nuit. Tous les soirs il disait à sa sœur : Va chercher les Petites Sœurs, ce sera peut-être pour cette nuit et je ne veux pas mourir sans



qu'elles soient là. Tous les soirs, les sœurs venaient, passaient la nuit et la mort tardait toujours. Le matin, au moment où elles partaient, Laroudie leur disait : Voyez donc sur la commode, je crois qu'on a apporté du vin ou des raisins, vous prendrez ce qu'il y a et vous le distribuerez à vos autres malades qui en ont plus besoin que moi. L'ordre était donné si simplement, mais avec tant de fermeté, que les petites sœurs obéissaient et faisaient profiter les malheureux de la générosité du saint ouvrier.

Les visites continuaient à être nombreuses près de lui. A l'une de celles que nous lui fîmes, quelques semaines avant sa mort, il nous fit part de ses dernières volontés. Ce jour-là il était beaucoup plus fatigué. — Eh bien, Laroudie, comment allons-nous aujourd'hui ? — Ca va très bien, de mieux en mieux. — Mais il me semble au contraire. . . . — Ję m'entends, je dis que cela va très bien, précisément parce que je sens que c'est la fin qui approche. — Il ne faut pas dire cela. — Laissez donc ! . . . toutes mes précautions sont prises ; j'ai dit à l'abbé Bouillaud que je voulais être habillé par lui. . . . Si vous voulez venir aussi. . . . — Certainement. — Eh bien, vous me mettez le pantalon et la redingote que j'avais lors de mon dernier pèlerinage de Jérusalem. — Vous savez, mon bon Laroudie, que comme tertiaire franciscain vous avez le droit de vous en aller revêtu du grand habit. — C'est vrai, mais je n'ai que mon scapulaire et ma corde. — Cela vous ferait-il plaisir d'avoir la grande tunique ? — Certainement, mais comment faire ? — Ne vous en inquiétez pas, je m'en charge : nous aurons demain une réunion du discrétore et la fraternité se fera un plaisir et un devoir de satisfaire votre désir. — Ah ! c'est cela, je vous en remercie bien ; demandez à mes frères qu'ils me fassent la charité de mon dernier costume.

Quelques jours après, Laroudie recevait, avec une véritable joie, une grande tunique, une grosse corde et une couronne franciscaine du grand modèle ; il posa le tout sur son lit et le fit ensuite mettre de côté en attendant le moment d'en être revêtu.

Le mal cependant faisait des progrès, il le sentait et se préoccupait beaucoup de ses obsèques. “Et surtout, disait-il, pas de couronnes ! si ma société en apporte, je n'en veux pas ! le drap sur mon cercueil, et rien de plus.” Et, se retournant vers sa sœur, il ajoutait en riant : “Celle-ci ne voulait-elle pas me mettre des bouquets dans les mains après ma mort, sous prétexte que je suis de la confrérie du rosaire !! Pas plus de bouquets que de

fontonnès, je ne veux rien de tout cela. Ce qu'il me faut, ce sont des prières, j'en aurai bien besoin, je n'ai pas toujours été aimable, et le bon Dieu me réserve du purgatoire, bien qu'il m'en fasse faire un peu ici avant de mourir."

Un certain jour, nous étions allé le voir, et comme il était excessivement fatigué, nous lui disions d'offrir à Dieu toutes ses souffrances ; il nous répondait : Je n'y manque pas, mais je ne puis plus prier ; mes chapelets, mes *Pater* et *Ave* du Tiers-Ordre, tout cela est laissé de côté ; je ne peux plus dire qu'une chose : Jésus, Joseph et Marie assistez-moi durant mon agonie ! Jésus, Joseph et Marie faites que je meure en paix en votre compagnie ! — Mais c'est prier cela, mon bon Laroudie, et dans votre situation c'est la meilleure des prières ! Soyez sans inquiétude, le bon Dieu vous ouvrira bien les portes de son paradis. — J'y compte bien ; quand depuis l'âge de 17 ans on a toujours fait son devoir du mieux qu'on a pu, on a bien un peu le droit d'espérer . . . — Certainement.

Tels étaient les sentiments dans lesquels il s'en allait. Presque toutes les semaines, M. l'abbé Bouillaud lui apportait la sainte communion et il la recevait toujours avec un bonheur extrême. Au commencement de décembre, il dit un jour : Je compte bien que la Sainte-Vierge m'accordera la grâce de fêter au ciel son Immaculée Conception. Il eut une désillusion : le 8 décembre il était encore là et son état paraissait même stationnaire. Vers la même époque, on lui apprit qu'un autre membre de la fraternité était mort presque subitement ; il y prit grand intérêt, fit son éloge et ajouta : Ce sera bientôt mon tour. Le quinze décembre son état s'aggrava très brusquement, le froid était très vif. Monsieur l'abbé Bouillaud lui apporta une dernière fois le bon Dieu. Il le reçut, mais n'eut pas la force de se relever pour communier. Peu à peu la faiblesse devint plus grande et, le 17, il tomba dans une sorte d'engourdissement, conservant cependant toute sa connaissance. Le soir de ce jour, sa sœur qui était très fatiguée se coucha, le laissant sous la garde de la petite sœur. Il lui avait dit lui-même de ne pas se cacher derrière les rideaux comme la veille et d'aller se reposer. Vers quatre heures du matin, le 18, la bonne religieuse réveilla Mlle Laroudie. Je crois que la fin approche, lui dit-elle, allez vite chercher M. Bouillaud. Mademoiselle Laroudie se leva en toute hâte, s'approcha un instant de son frère et partit. Depuis déjà un bon

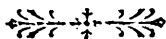
moment la respiration devenait plus difficile. Cependant il répétait faiblement les invocations : Jésus, Joseph et Marie, je te vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie ! Mon Dieu ayez pitié de moi ! *Fiat voluntas tua !* Puis la bonne sœur lui donnait de l'eau bénite et il faisait de lui-même le signe de la croix.

Enfin, vers quatre heures et demie, la sœur étant toute seule près de lui, il poussa un profond soupir, . . . un second, . . . puis un troisième et dernier . . . C'était fini, son âme venait de comparaître devant son Créateur.

Lorsque M. Bouillaud arriva, il ne lui restait plus qu'à bénir ce pauvre corps exténué par la souffrance et les privations et à le revêtir de son costume religieux. Aidé de la sœur et du frère de Jean Baptiste, il lui rendit ce dernier devoir. On étendit un grand drap sur le lit, puis la dépouille mortelle du saint ouvrier de Limoges, revêtue de la grande robe de bure des Franciscains, les pieds nus, y fut déposée. On alluma deux cierges, et on attendit le jour.

A sept heures du matin, nous fûmes prévenu, en arrivant à la messe à St Pierre ; la nouvelle circula dans l'église, ce qui permit de faire immédiatement la sainte communion pour le cher défunt. A la messe de huit heures, M. l'abbé Delor, curé de la paroisse, annonça cette mort aux fidèles, du haut de l'autel, dans des termes si élogieux pour le défunt, avec une telle émotion, que chacun en fut frappé.

Les visites commencèrent immédiatement et se succédèrent sans interruption auprès du corps, jusqu'au moment des obsèques. Sur son lit, le saint ouvrier était réellement transfiguré, sa physionomie n'était pas seulement calme, mais souriante : il y avait autour de cette tête amaigrie comme un nimbe glorieux qui l'illuminait. Le cachet virginal était incontestablement imprimé sur ces traits et donnait à ce corps, qui était resté toujours pur, un reflet de la gloire qu'auront un jour nos corps spiritualisés, Tous les visiteurs furent frappés de l'expression rayonnante de la physionomie de Laroudie.





## QUESTION PRATIQUE

LE LUXE

IV

**J**E pensais avoir fini avec cette question du luxe. Mais voilà que j'ai vu et entendu bien du monde ; on m'a soumis bien des difficultés auxquelles il faut que je réponde pour être complet.

D'abord ai-je dit autre chose que la stricte vérité ? Je ne le pense pas et le seul reproche qu'on m'ait fait était plutôt de n'avoir pas parlé assez fort. Je n'ai fait que répéter ce que tout le monde sait déjà. Les personnes les plus adonnées à ce travers seront les premières à me dire que je dis vrai et que je ne frappe pas assez fort. Cela veut-il dire qu'elles en feront quelque chose ? Je n'ose me flatter d'un tel résultat que tant d'autres plus habiles que moi n'ont pu obtenir.

Pourquoi cette différence entre la théorie et la pratique ? Les raisons sont multiples et je ne saurais prétendre répondre à toutes. Une des premières et des plus communes, c'est qu'on ne veut pas reconnaître en soi les défauts que l'on condamne chez les autres. Telle personne qui pousse l'extravagance jusqu'aux dernières limites dans ses dépenses et ses manières se plaindra de ce qu'autour d'elle on fait des dépenses au-dessus de ce que permet la condition. Le premier point demanderait que chacun voulût bien se reconnaître et se condamner.

Et si l'on est forcé de se reconnaître coupable de cette faiblesse, la conclusion pratique rencontrera plus d'un obstacle et on ne manquera pas d'excellentes raisons pour se libérer de la dure nécessité de changer. La sotte vanité est trop enracinée pour qu'on ait le courage de l'attaquer.

On me répond : Il faut bien faire comme tout le monde — voulez-vous que nous nous fassions passer pour des fous ? —

A cela je réplique : Etes-vous entré dans le Tiers-Ordre pour faire comme tout le monde ? L'Évangile que vous devez suivre comme chrétien consiste-t-il à faire comme tout le monde ?

Montrez-moi un seul mot de votre Règle, de votre catéchisme ou de l'Évangile où il est dit que votre ligne de conduite devra consister à faire comme tout le monde.

L'Évangile et, après lui, la Règle vous prêchent l'humilité, la modestie et l'esprit de pauvreté ; le monde vous conseille l'orgueil, la vanité et l'amour des richesses. Qui devez-vous suivre ? Je sais que le monde avec ses maximes a été condamné par le Fils de Dieu. Je sais qu'au baptême et au jour de votre profession vous avez renoncé à Satan et à ses pompes, c'est-à-dire aux maximes du monde, et que vous avez promis solennellement de ne suivre que les maximes de Jésus-Christ. Où sont vos promesses ? Vous avez honte de l'humilité et de la pauvreté de Jésus-Christ, vous n'aimez que la vanité et la richesse, vous êtes donc indigne de Jésus-Christ : vous n'êtes ni chrétien ni tertiaire.

En outre, suffit-il de faire comme tout le monde pour avoir du pain et pour se préparer un avenir convenable ? Ne sommes-nous pas témoins chaque jour du peu de bien-être dont jouissent les partisans de ce principe ? Tous ceux qui par leur orgueil et leurs folles dépenses sont réduits à s'expatrier, après avoir tout vendu et en laissant des dettes criardes après eux, ou bien qui se voient sans position et sans ressources pour eux-mêmes et pour leurs familles, tous ceux-là trouvent sans doute un grand soulagement à leurs douleurs dans la pensée qu'ils sont arrivés à ce degré de misère en faisant comme tout le monde ! Je ne puis me faire à l'idée qu'il suffit de faire comme tout le monde pour avoir du pain, une position et un avenir. J'ai trop souvent vu le contraire.

J'ai toujours entendu dire, même par Jésus-Christ, que nous n'avions pas à voir comment font les autres. S'ils font bien, tant mieux ; mais s'ils font mal, tant pis ; ce ne saurait être un motif suffisant pour que nous fassions comme eux. Rappelons-nous bien que nous avons à vivre et dans ce monde et dans l'autre chacun pour nous. Vous constatez que tout le monde fait mal ? — C'est bien simple ; au lieu de gémir et de vous mettre ensuite à sa remorque, faites votre devoir et il deviendra faux que tout le monde fasse mal.

Un jour St Pierre d'Alcantara s'entretenait des grands maux de son temps avec un excellent gentilhomme. Celui-ci n'avait que des plaintes amères pour constater les faits et que des paroles de découragement à opposer aux débordements du vice !

“Que faire pour remédier à tout cela? — Mais le mal est si grand!” etc. — Le Saint répond simplement : “La société est bien malade; eh bien! nous allons la guérir, vous et moi. Commencez par bien accomplir vos devoirs; j'en ferai autant de mon côté; d'autres viendront ensuite qui nous imiteront et la situation sera sauvée.” Le gentilhomme comprit et se mit à l'œuvre sans s'occuper des autres. Puissiez-vous comprendre aussi. Bannissez le luxe de votre personne et de votre famille. Que les milliers de personnes qui me liront se mettent à l'œuvre et d'autres imiteront bientôt cet exemple. Personne ne rira de vous, sinon peut-être des personnes dont vous n'avez à faire aucun cas. On vous saura gré d'avoir le courage de pratiquer votre devoir malgré les préjugés. Vous aurez rendu un service incalculable à ce monde dont vous aviez la faiblesse d'avoir peur et qui voulait vous perdre.

V

On me dit encore que le luxe favorise l'industrie, développe le commerce et exerce le génie artistique, en même temps qu'il assure les moyens d'existence à une multitude de personnes.

Ainsi parlent et écrivent certains hommes qui se donnent comme économistes sociaux.

Je réponds d'abord que si, pour obtenir ces résultats, vous devez manquer à vos engagements solennels et fouler aux pieds les maximes de l'Évangile, vous n'avez pas le droit d'entretenir le luxe. Du reste, avez-vous vu une seule personne esclave de la vanité penser un instant à de semblables raisons? C'est bien là le moindre de ses soucis. Enlevez l'orgueil de la tête de ces personnes qui font de dépenses plus fortes que ne le comporte leur condition et vous verrez qu'on ne s'occupera guère de ces prétendus progrès. Si de tels progrès doivent perdre les âmes et ruiner les familles, il faut non seulement ne pas les favoriser, mais encore les combattre avec toute l'énergie possible. Or, tout le monde est témoin des ruines morales et matérielles que le luxe amoncelle constamment parmi les populations canadiennes de la ville et de la campagne. Périssent l'industrie, périssent le commerce, périssent le génie artistique, s'il faut les soutenir au prix de son éternité!

Heureusement que tous ces progrès peuvent se développer autrement que par la violation de la loi de Dieu et la ruine des

individus et des familles. Le commerce et l'industrie ne sont pas défendus par Dieu et on peut les soutenir par d'autres moyens.

Ensuite n'est-il pas puéril de mettre en avant la question de tant d'ouvriers et d'ouvrières ? Autant vaudrait essayer de me convaincre de la nécessité qu'il y a pour moi de me faire voleur, assassin ou chicanier, sous prétexte que cette intéressante catégorie de citoyens s'est mise en grève au grand détriment des agents de police, des gardiens de prison et des avocats. Assurément j'estime beaucoup ces dernières classes respectables d'hommes utiles à la société ; mais je ne comprends pas bien comment la charité peut me faire une obligation d'assurer leur pain et celui de leurs familles, surtout par de semblables moyens. Ils n'ont pas, que je sache, le droit de m'en vouloir si je crie de toutes mes forces : " A bas les voleurs et les assassins ! Arrière les chicaniers ! " Pourquoi ces ouvriers m'en voudront-ils si je fais disparaître le désordre du luxe ? J'estime les ouvriers, quels qu'ils soient, et personne au monde ne leur souhaite plus de bonheur que moi ; mais je ne puis accepter que leur existence soit uniquement unie à la production d'un désordre.

A qui ces ouvriers doivent-ils s'en prendre du peu de profits qu'ils font ? Peuvent-ils s'en prendre à d'autres qu'à eux-mêmes ? Je m'explique. Voilà une branche du commerce ou de l'industrie qui donne de bons bénéfices ; telle place, tel travail demandent moins de fatigue et rapportent plus d'argent que de rester à la campagne ; et des centaines et des milliers de personnes se jettent dans ces entreprises ou réclament ces places. Que peut-il arriver ? Mais si une personne fait bien ses affaires dans telle localité, peut-on conclure que dix réussiront également en même temps ? Voilà une grande source du mal dont souffre toute l'Amérique du Nord. Ai-je besoin de redire tout ce que chacun sait ?

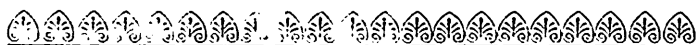
Il y a 40 ou 50 ans, les salaires dans les manufactures des Etats-Unis étaient très élevés ; l'immigration commence aussitôt ; les ouvriers affluent de tous côtés et encombrant les places. D'autre part, des hommes entreprenants, voyant que les manufactures étaient une source de gros bénéfices, en établissent de nouvelles. C'est toujours le même raisonnement : un tel a de gros gages, j'en aurai autant ; ce patron fait de bonnes affaires, je réussirai aussi. Il s'établit une concurrence effrayante sur toute l'échelle ; on a un trop plein de produits qui ne s'écoulent plus et il y a

encore des ouvriers qui frappent à la porte. Les salaires ont diminué des deux tiers et plus. Voilà l'histoire de la terrible crise financière des États-Unis.

Quel a été le principe? L'amour de l'argent, l'envie de mener la vie à grand train, le dégoût du travail des champs ; autrement dit le luxe sous toutes ses formes. La même chose arrive au Canada. Cette année, quatre ou cinq mille ouvriers, la plupart étrangers à la ville, attendaient de l'ouvrage sur les quais de Montréal. Je ne puis faire toutes les applications ; chacun pourra regarder autour de soi.

Sous ce rapport les anciennes lois des corporations de corps de métiers avaient du bon. On ne recevait comme ouvriers que des personnes d'une habileté reconnue et constatée minutieusement. De plus, les lois civiles fixaient le nombre des magasins ou des artisans en proportion de la population ; et encore ces magasins et ces ateliers devaient-ils se trouver à une distance minimum les uns des autres. De la sorte, le public pouvait avoir confiance et les ouvriers étaient sûrs de faire leurs affaires honorablement, n'étant pas menacés d'une concurrence à outrance.

Si donc ces personnes qui vivent des conséquences du luxe ne font pas leurs affaires, qu'elles ne s'en prennent qu'à elles-mêmes. La charité n'a rien à voir à cela. Ensuite s'il faut manquer à la Règle du Tiers-Ordre et aux maximes de l'Évangile, ces mêmes personnes répondront-elles devant Dieu pour ceux ou celles qui se seront adonnés au luxe pour les faire vivre? Donneront-elles du pain à leurs bienfaiteurs et à leurs familles? Rien de tout cela.



## Chronique Française

PÈLERINAGE A L'ÉGLISE DES PÈRES FRANCISCAINS DE MONT-RÉAL. — Nous lisons dans la *Croix du Canada*. Le 4 Sept., un groupe de plus de quatre-vingts personnes, la plupart Tertiaires, prenaient le train à Sorel pour venir faire leurs dévotions à l'église des Franciscains de Montréal. C'était un pèlerinage privé, entrepris avec la bienveillante approbation de M. le Curé



de Sorel, pour honorer St François dans son église, et St Antoine au jour qui lui est plus spécialement consacré chaque semaine.

Malgré le caractère privé de ce pèlerinage, les prières alternant avec les chants n'ont pas cessé un instant. La compagnie de la *Rive Sud* avait bien voulu mettre des chars spéciaux à la disposition des pèlerins, ce qui leur permettait de faire tous leurs exercices en commun.

A leur arrivée, vers 9½ hrs., les pieux voyageurs ont été reçus par les Pères ; ils ont assisté à une messe à laquelle presque tous ont communiqué.

La messe a été suivie d'une instruction, puis du salut solennel. Le chant pendant la messe et le salut a été fort bien exécuté par des pèlerins. L'assistance était grossie par un bon nombre de Tertiaires de Montréal qui tenaient à venir saluer leurs frères de Sorel et prier avec eux. Le spectacle était des plus pieux.

Un bon nombre de pèlerins ont passé leur temps à l'église, surtout à partir de 2 hrs. quand le T. S. Sacrement a été exposé.

Le retour s'est effectué avec la même piété que l'aller. En somme, bonne et pieuse journée, remplie de douces émotions pour les pèlerins et pour tous les témoins.

A L'ÉGLISE DES PÈRES FRANCISCAINS DE MONTRÉAL. — Afin de favoriser la piété des fidèles envers St Antoine et leur faciliter le gain de l'Indulgence plénière nouvellement accordée, le T. S. Sacrement sera exposé dorénavant chaque mardi à 2 hrs. de l'après-midi jusqu'à 7¼ hrs. où aura lieu la Bénédiction.

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DES GROTTES DE ST ANTOINE A BRIVE, FRANCE. — L'un des souvenirs les plus précieux que nous ayons de St Antoine de Padoue se trouve près de la petite ville de Brive, en France. A un mille environ, à la base d'une haute colline, on rencontre trois grottes principales de 12 à 15 pieds de haut, sur 20 environ de profondeur et 30 de large. La main de l'homme n'a pas touché ces grottes, sinon pour leur faire un pavé en ciment et les clore d'une grille en fer. La première en arrivant est dédiée à St François, elle contient une belle statue du Saint. La deuxième est dédiée à N.-D. de Bon Secours ; elle contient une statue de la T. Ste Vierge tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche et une sorte de long sceptre dans la main droite. La physionomie et tout l'ensemble de la pose

indiquent une surprise violente. La statue a environ trois pieds et demi ; elle est en bois vermoulu.

La tradition fait remonter cette statue au temps même de St Antoine et veut que ce soit le Saint Thaumaturge qui l'ait placée dans ce lieu. Voici à quelle occasion : Le Saint était en prière pendant une nuit dans son petit ermitage bâti sur le rocher de la grotte et sur-plombant au-dessus d'un précipice d'environ 30 pieds. Le démon, jaloux du Serviteur de Dieu, le saisit à la gorge comme pour l'étouffer et essaya de le précipiter. Mais le Saint invoqua Marie par son hymne favorite *O Domina mea* et aussitôt la divine Mère apparut et mit l'ennemi en fuite. En reconnaissance, St Antoine plaça la statue de Marie dans cette grotte. C'est ce que nous dit une inscription latine gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre blanc au-dessus de la grotte.

Enfin la troisième grotte est dédiée à St Antoine. C'est là que le Saint aimait à se retirer après ses travaux apostoliques dans la ville et les environs. Il s'y livrait à la prière et à la pénitence et il y fut souvent favorisé de visions célestes. Cette grotte possède une statue de St Antoine tenant le divin Enfant sur son livre. Bien que les deux têtes aient été abattues par les Huguenots, l'ensemble porte tous les caractères du treizième siècle. La statue est en pierre massive très bien ouvragée ; sa hauteur est d'environ quatre pieds.

Ces grottes ont toujours appartenu aux Franciscains jusqu'à la grande révolution et elles n'ont pas cessé d'attirer les foules. Depuis cette époque jusqu'en 1870, elles furent abandonnées presque totalement et ce n'est que depuis cette dernière date qu'elles ont repris leur célébrité. En 1870, les Pères Franciscains reprenaient possession de l'ancien petit couvent construit au-dessus des grottes et de la chapelle située en bas. Peu à peu, grâce aux libéralités des pieux fidèles dévots au Saint Thaumaturge, ils remirent les grottes dans un état convenable, ils firent l'acquisition de vastes terrains qui leur permettront de bâtir des hospices et des hôtelleries pour les pèlerins en même temps qu'ils seront débarrassés de voisins dont la présence n'était pas ce qu'il y avait de plus vertueux.

La colline est à eux et le chemin en lacet qui la serpente est orné des quatorze stations du Chemin de la Croix. Le sommet

est surmonté d'un gigantesque crucifix qui est vu à plusieurs milles de distance tout autour.

Mais le couvent et la chapelle s'écroulant de vétusté, on a dû bâtir de nouveau. On a taillé dans le rocher les pierres nécessaires aux nouvelles constructions. Le couvent est terminé depuis cinq ans : c'est une construction très simple capable de recevoir une quinzaine de Religieux. Le paysage et les environs étant absolument comme au temps de St Antoine, on ne peut souhaiter une résidence plus solitaire ni plus charmante.

L'église vient d'être terminée ; elle a été dédiée le 1er août de cette année. Le sanctuaire est le même que celui de l'ancienne chapelle ; c'est une grotte artificielle creusée dans le rocher entre les grottes de St Antoine et de Notre-Dame de Bon Secours. Elle a de 30 à 40 pieds de large sur autant de profondeur. Les Religieux ont leur chœur au-dessus et ils ont vue sur l'autel par le moyen d'une grande ouverture pratiquée dans le rocher au centre du chœur.

En face de l'église, au milieu d'une grande place s'élève un beau monument en pierre de taille ; c'est comme un arc de triomphe à quatre façades ; au centre se trouve une statue monumentale du Saint.

Après la bénédiction et la première messe du 1er août, on a béni une cloche pour l'église ; elle porte le nom de *Marie Joseph Antoine*.

Les pèlerinages ont repris leur vogue d'autrefois. Ce ne sont pas seulement les fidèles des environs et du diocèse qui accourent ; il en vient de toutes les parties de la France.

SEPTIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE ST ANTOINE. — Ainsi que la *Revue* l'a annoncé, le 15 août de cette année nous ramenait pour la septième fois le centenaire de la naissance du grand Thaumaturge franciscain. Diverses églises ont célébré ce centenaire plus ou moins solennellement.

Les Franciscains de Butler, N. J. ont voulu célébrer dignement cet anniversaire dans leur église dédiée à St Antoine. Sur leur invitation, Mgr Satolli, Délégué apostolique et tertiaire de St François, a gracieusement accepté de rehausser les fêtes de sa présence.

Arrivé le 15 au soir, le Prélat fut conduit en procession à l'église qui était éclairée de 700 lumières. Une courte cérémonie

eût lieu à la suite de laquelle une salve de sept coups de canon annonça l'ouverture officielle de l'année jubilaire. Un grand nombre de pèlerins, ne trouvant pas à loger ailleurs, furent contraints de passer leur nuit dans l'église. On porte à plusieurs milliers les personnes qui assistèrent à la solennité.

A 9 heures du matin, commença la cérémonie de consécration de l'église, suivie de la messe pontificale célébrée par Mgr Sattoli. La moitié de l'assistance ne put entrer dans l'église en vahie jusqu'au trône du Pontife et jusqu'aux marches de l'autel.

Des offices particuliers auront lieu tous les dimanches et tous les mardis de l'année jubilaire jusqu'au 15 août 1895.

PRIÈRE : " O BON ET TRÈS DOUX JÉSUS " — Nous lisons ce qui suit dans la *Semaine Religieuse de Montréal* :

Dans les livres de messe et même les bréviaires, une faute s'est glissée dans la prière : " *O bon et très doux Jésus,* " que prêtres et fidèles récitent après la communion pour gagner l'indulgence plénière qui y est attachée.

Dans le recueil des prières indulgenciées, publié à Rome, en 1886, sous le titre de *Raccolta*, le texte authentique de cette prière porte : *in ore tuo* et non pas : *in ore suo*. On doit donc en français la terminer de cette manière : " Tandis qu'avec une grande componction et une grande douleur, je considère en moi-même et contemple en esprit vos cinq plaies, ayant devant les yeux ces paroles que le prophète David vous faisait déjà dire de vous-même, ô bon Jésus : Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. . . . "

Le bien fondé de cette observation ayant été contesté, la question fut portée à la Sacrée Congrégation des Rites. Les *Analecta* viennent de publier sa réponse datée du 29 mars 1894.

Question : 1° Doit-on dire dans cette oraison *ore tuo* ou *suo* ? 2° Est-il indifférent, pour gagner l'indulgence, de dire *suo* ou *tuo* ?

Réponses : 1° Il faut s'en tenir au texte de la collection authentique éditée à Rome, en 1886, par le décret de cette Sacrée Congrégation du 24 mai 1886. 2° Il est ponrnu à la deuxième question par la première réponse.

Il est donc définitivement acquis que l'on doit dire *tuo* — *vous-même*.





## REMERCIEMENTS ADRESSES

A

### NOTRE BON FRÈRE DIDACE

**Declaration.** — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

**Avis** — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

**St Jean Chrysostome.** — Novembre. Je me trouve guérie d'un mal de pied depuis que j'ai prié le bon Frère Didace et les bonnes âmes du purgatoire. J'ai de plus promis de faire publier ma guérison dans la *Revue* et d'invoquer le bon Frère toute ma vie.

UNE TERTIAIRE.

**Côte St Louis.** — Je remercie de tout mon cœur le bon Frère Didace de m'avoir guérie et d'avoir exaucé les prières que je lui ai adressées pour une conversion.

UNE TERTIAIRE.

**Ste Cunégonde.** — Une grâce obtenue après l'invocation du bon Frère Didace et promesse de la faire publier dans la *Revue*.

D. C.

**St Martin.** — Je remercie le bon Frère Didace et St Antoine de Padoue pour plusieurs guérisons promptement obtenues.

UNE TERTIAIRE.

**Landreville, Co. Beauharnois.** — J'ai reçu une grande faveur par l'intercession du bon Frère Didace et de St François et j'ai promis de la faire insérer dans la *Revue*.

DOMINA ROBERT,

Québec. — le 13 Janvier 1894. Demoiselle O. G. remercie le bon Frère Didace par l'entremise de la *Revue*, de ce qu'il a bien voulu obtenir le succès d'une affaire commerciale très importante.

Montréal. — 14 Janvier 1894. Deux actions de grâces pour faveurs obtenues sur promesse de les publier.

DEMOISELLE D.

Mont Carmel. — 22 Janvier 1894. Depuis six semaines, je souffrais d'une bronchite qui me livrait à des accès de toux très fréquents et d'une extrême violence. J'en étais réduite à ne plus pouvoir m'occuper dans mon ménage, ayant perdu toutes mes forces. Ne sachant plus que devenir, j'eus la pensée de m'adresser au bon Frère Didace, dont j'avais entendu raconter des merveilles. Je commençai donc, dans ma famille, une neuvaine en son honneur. Dès le troisième jour, j'éprouvai un mieux très sensible ; et le sixième, j'étais complètement guérie. Douleur, malaise, toux et faiblesse avaient complètement disparu. Pour m'assurer que j'étais bien, je me mis à laver le plancher de ma chambre, ce que je terminai sans difficulté et sans fatigue. Mille actions de grâces au bon Frère Didace.

Québec. — J'avais obtenu une faveur à la suite d'une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace. A l'heure qu'il est, je suis menacée de perdre cette faveur, sans doute parce que je n'ai pas rempli ma promesse de faire publier ce bienfait. Veuillez donc m'aider à réparer cette faute et à en éviter la punition.

UNE TERTIAIRE.

Cap S. Ignace. — Une jeune enfant étant dangereusement malade, a été guérie après une neuvaine faite au bon Frère Didace.

## N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

M. Alphonse Garand, en religion Fr. Alphonse de Liguori, décédé à S. Henri de Montréal, le 27 juillet, à l'âge de 24 ans, après deux mois de Noviciat.

M. Bélanger, décédé subitement à Montréal pendant son Noviciat.

Dame Clément, Lévesque, déécédée à Sorel, en janvier dernier.

R. I. P.

## Indulgences que l'on peut gagner dans le mois

### Indulgences Plenières.

Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du chemin de la Croix.

En récitant six *Pater, Ave* et *Gloria*, nombre uses indulgences plénières et partielles, une fois par mois pour les Tertiaires, et chaque jour pour les Cordigères. Pour gagner ces indulgences et celles du chemin de la Croix, la confession et la communion ne sont pas requises.

Le jour de la réunion mensuelle et un jour du mois, au choix de chaque Tertiaire, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public.

Le 4, indulgence plénière pour les Tertiaires, pour les Cordigères et pour les associés du Chemin de Croix perpétuel.

Le même jour ou l'un des sept jours suivants, indulgence plénière offerte aux conditions ordinaires, à tout fidèle qui, en l'honneur de St François visitera une église ou un oratoire public et y priera aux intentions du Souverain Pontife.

Le 21, commence la dévotion franciscaine des sept dimanches en l'honneur de l'Immaculée Conception ; chaque dimanche 7 années d'indulgences. ; ind. plénière cond. ord. le dernier dimanche.

Le 1. le 13. le 19. et le 23 indulgence plénière pour les Tertiaires, aux conditions ordinaires.

### Indulgences Partielles.

La visite prescrite aux Tertiaires pour les indulgences des Stations de Rome, doit régulièrement se faire dans l'église où est érigée la fraternité. Tout Tertiaire qui en serait empêché, peut satisfaire à cette condition en visitant son église paroissiale. La visite de l'église paroissiale peut même suppléer à la visite des églises du premier, du deuxième Ordre, et du Tiers-Ordre régulier, si l'on ne peut s'y rendre pour gagner les indulgences qui exigent cette visite. Dans ce cas, il faut remplir les autres conditions exigées, qui sont la confession, la communion pour les indulgences plénières, la visite, et la récitation de trois *Pater, Ave* et *Gloria*. Telles sont les conditions des indulgences à gagner dans les églises franciscaines.

Indulgence de 300 jours, pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par Sa Sainteté Léon XIII.

Chaque jour, 207 quarantaines et 300 jours, moyennant la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et la visite d'une église franciscaine, ou, si l'on ne le peut, de l'église paroissiale.

A la même condition, 198 ans et autant de quarantaines, chaque samedi et chaque dimanche de l'année.

A la même condition, 100 jours tous les vendredis de l'année

A la même condition, 256 ans et 50 quarantaines, tous les jours de fêtes de nos Saints des trois Ordres.

300 jours chaque fois qu'avec un cœur contrit on assiste aux pieux exercices de la neuvaine ou du mois en l'honneur de Saint François.

7 ans et 7 quarantaines, le 13 et le 19, pour les Cordigères.

256 ans et 50 quarantaines pour les Eglises franciscaines, le 4, le 6, le 13, le 19, et le 23.

## CALENDRIER.

### Octobre

1. Bse. Louise de Savoie, clarisse.
3. Vigile de la Saint François, *Jeûne de Règle*.
4. Solemnité de notre Séraphique Père St François, Diacre, Patriarche, Fondateur des trois Ordres.
5. B. Jean de Penna, prêtre, du premier Ordre.
6. Ste Marie Françoise des Cinq Plaies, vierge, tertiaire.
7. Notre Dame du Rosaire.
8. Ste Brigitte, princesse de Néricie, veuve, tertiaire.
12. St Séraphin, Frère Mineur Capucin.
13. SS. Daniel, Léon, Ange, Samuel, Donule, Hugolin, Nicolas, martyrs du premier Ordre.
18. St Luc, Evangéliste.
19. St Pierre d'Alcantara, du premier Ordre.
22. B. Ladislas de Gielnow, du premier Ordre.
23. St Jean de Capistran, du premier Ordre.
25. B. François de Calderola, du premier Ordre.
29. Bse Paule de Mantoue, vierge, abbesse, du deuxième Ordre.
30. B. Libérat de Laure, du premier Ordre.
31. B. Thomas de Florence, frère convers, du premier Ordre.  
— Vigile de la Toussaint.



M. C. GALARNEAU  
MARCHAND DE  
CUIR ET FOURNITURES A CORDONNIERS  
279 Rue Saint-Paul, 279  
MONTREAL.

---

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH  
CADIEUX & DEROME  
LIBRAIRES, EDITEURS, IMPORTATEURS  
1603 Rue Notre-Dame, Montreal

Livres de Prières et de Piété, Livres Classiques, Fournitures  
d'Ecoles et de Bureaux, Articles Religieux et de  
Fantaisie, Tapisseries, Etc., etc.

---

LESSARD & HARRIS  
Couvreur, Plombiers

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, A AIR CHAUD ET A VAPEUR

Toutes sortes d'ouvrages Electriques

421½ RUE CRAIG, MONTRÉAL

TELEPHONE 2194.

J. W. HARRIS, Gerant

---

ETABLIE EN 1870

Laporte, Martin & Cie  
EPICIERS EN GROS

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET SEIGNEURS  
MONTREAL.

---

NAZAIRE VERSAILLES

A CONSTAMMENT EN MAIN

VEAUX, MOUTONS, LARD, VOLAILLES

ET LEGUMES DE TOUTES SORTES

433 St. James Street, Montreal

TELEPHONE 2806.

---

M. GARAND  
NOTAIRE

10 SAINT LAMBERT

RESIDENCE; 29 AVENUE MONT ROYAL, VIS-A-VIS L'AVENUE LAVAL